



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

La Priorité **Afrique** à l'UNESCO

Une Stratégie opérationnelle pour sa mise en œuvre

2014-2021



Publié en octobre 2013
par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation,
la science et la culture,
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07-SP

© UNESCO 2013
Tous droits réservés

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Photo de couverture : © UNESCO/Bakary Emmanuel Daou-Bamako/Mali

Composé et imprimé dans les ateliers de l'UNESCO

France

AFR-2013/WS/1

La Priorité
Afrique
à l'UNESCO



La Priorité
Afrique
à l'UNESCO

Une Stratégie opérationnelle pour sa mise en œuvre
2014-2021



UNE STRATÉGIE OPÉRATIONNELLE POUR SA MISE EN ŒUVRE 2014-2021



Vision de l'Union africaine

« Bâtir une Afrique intégrée, prospère et en paix, dirigée par ses citoyens et constituant une force dynamique sur la scène mondiale ».

Pour réaliser cette vision de l'Afrique exprimée par l'Union africaine et libérer le potentiel de développement du continent, les pays africains devront répondre de manière innovante à quatre défis majeurs tout en tirant parti des opportunités qu'ils représentent - croissance démographique, développement durable et croissance économique, transformations sociales, gouvernance démocratique.

ENJEUX ET DÉFIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU CONTINENT AFRICAIN

Croissance démographique

La population de l'Afrique a considérablement augmenté au cours des 25 dernières années. Elle est aujourd'hui estimée à 1,1 milliard d'habitants et, selon les perspectives des Nations Unies, elle atteindra les quelque 2,4 milliards en 2050 soit près d'un tiers de la population mondiale. Cette croissance accélérée a deux conséquences immédiates qui interpellent l'ensemble des gouvernements africains et des partenaires au développement :

- ✓ une jeunesse en pleine expansion : plus de 60 % de la population africaine a moins de 35 ans, ce qui pose le défi de l'adéquation entre éducation/formation et emploi ;
- ✓ une densité de population en constante progression dans une grande partie du continent et qui pose le défi du vivre ensemble et de la gestion rationnelle et pacifique des ressources naturelles et de l'environnement.

Comment éduquer et former cette population de jeunes et assurer leur insertion dans la société à travers des emplois décentes et stables ?

Quels types d'éducation et quels contenus sont nécessaires pour former des jeunes capables de participer pleinement au développement de leurs pays ?

Comment assurer la cohésion sociale au sein de populations de plus en plus confrontées à la diversité sous toutes ses formes ?

Comment gérer de manière pacifique l'exploitation et le partage des ressources naturelles abondantes et à la fois rares dans certaines régions d'Afrique ?

Action de l'UNESCO

L'UNESCO œuvrera pour la mise en place et la réalisation de politiques éducatives, culturelles et scientifiques qui contribuent à l'édification de sociétés inclusives et fondées sur le respect des droits fondamentaux de la personne. Ainsi, l'appui à la mise en œuvre de la deuxième décennie de l'éducation de l'Union africaine, la promotion d'une culture scientifique, des compétences technologiques (en particulier pour les jeunes) et, de manière générale, des politiques de jeunesse appropriées sont à considérer à plusieurs titres comme des axes d'action ayant un potentiel d'impact significatif pour le renforcement des capacités et l'insertion des jeunes dans le marché du travail. Il en est de même pour les programmes qui contribuent à la production du savoir en Afrique et sur l'Afrique ainsi que la promotion de l'innovation basée sur les savoirs et technologies endogènes.

Développement durable et croissance économique

Malgré les progrès enregistrés sur le plan de la croissance économique, l'Afrique continue de présenter le paradoxe d'une pauvreté massive dans un continent riche de ressources humaines et naturelles. Plusieurs raisons d'ordre économique, politique, social, culturel, environnemental et technologique sont évoquées pour expliquer ce paradoxe. Force est de constater que la plupart des économies africaines restent dépendantes d'un nombre limité de produits à faible valeur ajoutée, qu'elles sont largement tributaires de l'aide extérieure pour ce qui est du financement du développement, et que les échanges intra-africains sont faibles en dépit de la volonté affichée de promouvoir l'intégration régionale des économies et des marchés.

Par ailleurs, essor économique, rayonnement intellectuel et innovations techniques ou socio-organisationnelles vont de pair et se renforcent mutuellement.

L'immatériel représenté par le software, les processus socio-organisationnels et, de façon générale, la science et la technologie, jouent un rôle prépondérant par rapport aux matières premières : le savoir est devenu la plus importante des matières premières et l'accès et le partage des connaissances constituent un enjeu important. La science et la technologie jouent un rôle capital.

Les défis multidimensionnels liés au changement climatique sont également à prendre en considération tout comme la biodiversité et les questions environnementales dans le contexte des économies vertes et bleues.

Les industries culturelles qui contribuent aussi de manière de plus en plus significative au développement des économies africaines méritent d'être valorisées et placées au rang des secteurs économiques les plus dynamiques.

Pour ce faire, il est important de les rendre visibles et d'affirmer à travers des données factuelles leur contribution à la croissance économique.



© UNESCO/A. k. Makarigakis

Action de l'UNESCO

L'UNESCO accompagnera les États africains, l'Union africaine et les communautés régionales dans la mise en œuvre des politiques et programmes favorisant l'intégration aux niveaux régional et continental. Il s'agira, en l'occurrence, des programmes qui renforcent la cohésion intercommunautaire par-delà les frontières nationales à travers l'éducation et la culture, favorisent la gestion pacifique des ressources transfrontalières et le partage des savoirs, et de ceux qui promeuvent la coopération intellectuelle entre les États.

Accroître la part de l'Afrique dans la production scientifique mondiale est un défi majeur si le continent veut être un participant actif au marché mondial. Il est aujourd'hui impératif pour les pays africains de promouvoir la production et la reconnaissance des connaissances et savoirs par les Africains ainsi que la valorisation des savoirs et systèmes de connaissance endogènes liant culture et développement. L'UNESCO peut contribuer de manière significative à améliorer la collecte et l'analyse des données statistiques en la matière.

Transformations sociales

L'Afrique est le continent où les rapports sociaux ancestraux fondés sur les valeurs traditionnelles de solidarité familiale, l'unité clanique et la cohésion sociale ont été et continuent d'être mis à rude épreuve par les économies modernes. Les inégalités économiques et l'exclusion de groupes sociaux provenant de toutes les couches de la population sont, parmi tant d'autres, des facteurs d'instabilité qui accentuent la perte de sens des traditions africaines de solidarité et de partage.

Elles n'en sont pas les seules causes mais elles sont les plus visibles et celles qui engendrent les transformations les plus rapides : urbanisation sauvage et déruralisation, emplois précaires, enfants de la rue, insécurité, exode massif des jeunes, etc. La prévalence de certaines pratiques ancrées dans des traditions ancestrales ne favorise pas non plus la promotion des libertés et des droits, notamment ceux des femmes et des jeunes filles.

Comment concilier une logique qui privilégie le lien social avec celle qui privilégie le bien économique ?

Comment assurer le lien entre les survivances d'une éducation « traditionnelle » fondée sur des liens relationnels établis et les exigences d'une éducation dite « moderne », ouverte et résolument tournée vers l'extérieur ?

Comment faire en sorte que ces tensions ne se transforment point en conflits permanents et en menaces pour la stabilité et le développement ?

C'est aussi en Afrique qu'au cours des trois dernières décennies de nombreux conflits et guerres intra et

interétatiques ont pris essor avec pour conséquences, entre autres, le déplacement massif de populations entières et la dégradation de la situation humanitaire et la destruction des infrastructures sociales et culturelles.

En particulier, les systèmes éducatifs, le patrimoine culturel, les infrastructures scientifiques et culturelles ainsi que la biodiversité ont été des cibles indirectes de ces conflits subissant, dans de nombreux cas des dommages irréparables.

Ces conflits entraînent aussi d'autres maux tels que la criminalité organisée, la piraterie, le trafic de drogue, les agressions sur l'environnement, le développement d'une économie de guerre qui, tous, participent à la fragilisation d'un grand nombre d'États qui demeurent encore instables et vulnérables sur le plan de la sécurité et de la stabilité.

6

Action de l'UNESCO

Le défi d'une culture de la paix et de la sécurité collective reste d'actualité pour l'UNESCO. L'UNESCO est engagée à travers plusieurs programmes sectoriels et intersectoriels dans la résolution des problématiques mentionnées ci-dessus et elle continuera par des actions innovantes à travailler étroitement avec les instances régionales africaines dans ces domaines. Ainsi les programmes en cours pour promouvoir une culture de la paix, soutenir l'éducation, en particulier l'éducation pour le développement durable, la culture comme pilier du développement durable et l'enseignement de l'Histoire générale de l'Afrique sont autant d'exemples d'actions qui seront poursuivies. Ce sont autant de leviers que pourrait actionner l'UNESCO pour que les transformations sociales en cours soient des forces de paix, de développement et de continuité.

Gouvernance démocratique

Une des clés pour un développement harmonieux et durable du continent africain réside dans la capacité des États à mettre en place des systèmes de gouvernance fondés sur l'État de droit et le respect des libertés.

Comment garantir de manière pérenne les acquis de la démocratie dans un contexte où les inégalités sociales persistent encore dans plusieurs pays ?

Comment assurer une plus grande participation citoyenne des jeunes et des femmes en situation d'extrême pauvreté ?

Les progrès accomplis en termes de gouvernance par nombres de pays africains depuis les années 1990 méritent d'être signalés : élections démocratiques, plus grande liberté d'expression, accroissement du niveau de participation citoyenne, plus grande participation de la société civile, augmentation de la représentation des femmes aux instances de décision, etc. Ces progrès ont aussi été rendus possibles par des actions d'éducation et de sensibilisation à la démocratie, à la paix et aux droits de l'homme, de formation des médias et acteurs communautaires, de sensibilisation des jeunes, etc. Toutes ces actions relèvent du mandat de l'UNESCO.

Action de l'UNESCO

L'UNESCO est depuis toujours présente sur le terrain pour garantir les libertés et les droits fondamentaux par des actions d'éducation, de formation et de sensibilisation. Elle continuera d'œuvrer pour promouvoir la liberté d'expression, l'accès libre à l'information, le respect des droits de la femme, l'accès à l'éducation pour tous sans exclusion et la promotion de la démocratie et de la paix.



LA PRIORITE AFRIQUE DANS LA STRATÉGIE À MOYEN TERME

Au cours de la période à moyen terme 2014-2021 (37 C/4) et sur la base des consultations et décisions des États membres, l'action de l'UNESCO en Afrique sera axée sur deux grands domaines :

- ✓ La construction de la paix par l'édification de sociétés inclusives, pacifiques et résilientes ;
- ✓ Le renforcement des capacités institutionnelles pour le développement durable et l'éradication de la pauvreté.

Les États membres attendent que l'Organisation mette en œuvre une stratégie renforcée et plus ciblée pour la construction de la paix et le développement durable inclusif, à travers l'amélioration de la qualité, de l'équité et de la pertinence de l'éducation, l'utilisation de la science, de la technologie et de l'innovation au service du développement et le renforcement des capacités en la matière, la mobilisation du patrimoine et des industries créatives dans une optique de culture et de développement, la promotion de la liberté d'expression, l'utilisation des TIC pour le développement, l'égalité des sexes et l'éducation à la paix et la citoyenneté.



© UNESCO/Flickr/ Dietmar Temps

Action de l'UNESCO

La stratégie opérationnelle pour la Priorité Afrique visera à consolider les résultats des actions menées par l'UNESCO pour atteindre les priorités du continent et les grands objectifs définis pour la période à moyen terme 2014-2021. Elle orientera de manière générale toute l'action de l'UNESCO en faveur de la Priorité Afrique et plus spécifiquement elle guidera l'action d'un nombre réduit de « programmes phares » qui garantiront une visibilité accrue de la Priorité Afrique tel que recommandé par les États membres. Ces programmes phares ont été définis sur la base d'un large exercice intersectoriel. La jeunesse et l'égalité des genres en constituent les deux priorités transversales.

PROGRAMMES PHARE

1. Promouvoir une culture de la paix et de la non-violence ;
2. Consolider les systèmes éducatifs en vue du développement durable en Afrique : améliorer l'équité, la qualité et la pertinence ;
3. Mobiliser les STI et les connaissances au service du développement socioéconomique durable de l'Afrique ;
4. Favoriser la science pour une gestion durable des ressources naturelles de l'Afrique et la réduction des risques de catastrophe ;
5. Mettre le pouvoir de la culture au service du développement durable et de la paix dans un contexte d'intégration régionale ;
6. Promouvoir un environnement propice à la liberté d'expression et au développement des médias.

Programme phare 1 : Promouvoir une culture de la paix et de la non-violence

Objectifs :

S'attaquer aux causes des conflits et renforcer la capacité de résoudre ces derniers par des voies pacifiques ;

Promouvoir les valeurs et les pratiques traditionnelles endogènes de la culture de la paix, en associant tout spécialement à cette action les femmes et les jeunes au quotidien.

Actions principales

- Renforcement de la paix et de la non-violence par l'éducation, les plaidoyers, et les médias, y compris les TIC et les réseaux sociaux ;
- Développer l'utilisation du patrimoine et de la créativité contemporaine comme outils de consolidation de la paix par le dialogue ;
- Promouvoir la coopération scientifique et culturelle aux fins de la gestion des ressources naturelles transfrontières ;
- Autonomisation et mobilisation de la jeunesse, des femmes et des hommes en faveur de la consolidation de la démocratie, du développement communautaire et d'une culture de la paix.

Programme phare 2 : Consolider les systèmes éducatifs en vue du développement durable en Afrique : améliorer l'équité, la qualité et la pertinence



Objectif :

Améliorer la qualité et la pertinence de l'éducation.

Actions principales

- Fournir une assistance technique et renforcer les capacités nationales pour améliorer la formulation, la mise en œuvre, et l'évaluation des politiques relatives aux enseignants et aux besoins éducatifs, en ciblant particulièrement les politiques destinées à attirer et retenir les personnes les plus qualifiées pour le métier d'enseignant et les enseignants dans les zones rurales et défavorisées ;
- Renforcer les capacités des institutions nationales de formation des enseignants afin de dispenser un apprentissage de qualité en utilisant des stratégies mixtes, notamment les TIC ;
- Appuyer le renforcement des capacités des directeurs d'école et chefs d'établissement pour un leadership pédagogique effectif et un apprentissage de qualité ;
- Soutien aux politiques qualitatives en matière d'enseignement et d'apprentissage des environnements ;
- Soutenir l'élaboration et harmonisation de cadres de qualifications régionaux et nationaux pour le personnel de l'éducation.

Programme phase 3 : Mobiliser les STI et les connaissances au service du développement socioéconomique durable de l'Afrique

Objectifs :

Renforcer le cadre directeur pour la production de connaissances et les systèmes de STI ;

Renforcer les capacités institutionnelles et humaines pour la production et la diffusion des connaissances ;

Renforcer la capacité des sociétés africaines de suivre l'évolution, de faire usage, et de procéder à une évaluation critique des connaissances et de la STI aux fins de développement ;

Encourager la participation des jeunes et, en particulier, des femmes aux TIC au niveau de l'utilisation et l'application de ceux-ci dans le cadre du développement socio-économique et des activités STI ; sur la R&D et de renforcer la commercialisation des résultats de la recherche des liens entre université et industrie.

Actions principales

- Évaluer, examiner, développer et harmoniser les politiques relatives à la production de connaissances, y compris les politiques de STI, sur les plans national et régional ;
- Appuyer et mobiliser les groupes de réflexion africains existants, tant sur le plan régional que sous-régional, pour la prise de décision et le développement de la STI ;
- Renforcer les établissements de recherche et d'enseignement supérieur, la recherche, ainsi que la capacité de recherche, développement et innovation (RDI) en Afrique ;
- Proumouvoir le jumelage des institutions et des échanges d'experts en STI à travers la coopération Nord-Sud, Sud-Sud et Sud-Nord-Sud ;
- Améliorer l'accès universel à l'information et au savoir et développer les capacités dans le domaine de l'utilisation des TIC en Afrique ;
- Veiller à ce qu'un plus grand nombre de jeunes, et en particulier de jeunes femmes, se tournent vers une éducation et des carrières en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STEM) ;
- Développer la capacité de l'Afrique en matière de préservation du patrimoine documentaire.

Programme phare 4 : Favoriser la science pour une gestion durable des ressources naturelles de l'Afrique et la réduction des risques de catastrophe

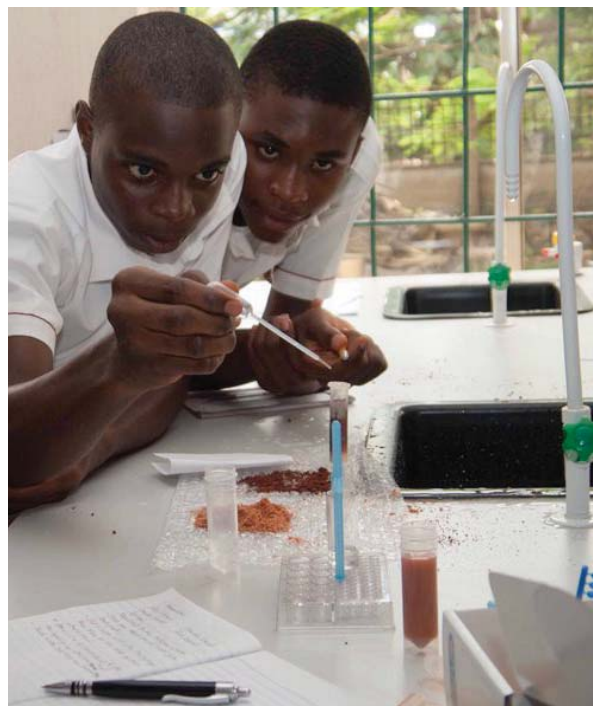
Objectifs :

Renforcer les institutions et réseaux scientifiques africains en vue de l'utilisation et de la gestion durables des ressources naturelles ;

Accroître la résilience face aux catastrophes et améliorer la préparation aux catastrophes grâce au développement de systèmes d'alerte rapide ;

Renforcer la gouvernance des États membres en matière de gestion de l'environnement pour améliorer l'accès aux ressources naturelles ainsi que le partage des avantages qui y sont liés ;

Créer un environnement favorable au développement d'économies vertes et bleues et développer la chaîne de valeur du traitement des ressources naturelles.



© UNESCO/John Emrys Morgan

Actions principales

- Moderniser les institutions scientifiques dans le domaine des sciences de l'environnement, de la terre, de la mer et du système climatique, au moyen du renforcement des universités et des centres de recherche et de la mobilisation de la coopération scientifique internationale ;
- Former une masse critique de spécialistes de la gestion des ressources naturelles et des risques de catastrophe (jeunes personnes qualifiées et scientifiques et ingénieurs plein de ressources) dans une perspective d'employabilité ;
- Soutenir la mise au point d'outils pour la réduction des risques de catastrophes ;
- Promouvoir et appuyer les sites désignés par l'UNESCO pour qu'ils soient reconnus et utilisés comme des laboratoires et des plates-formes d'apprentissage au service du développement durable sur les plans national et régional.

Programme phare 5 : Mettre le pouvoir de la culture au service du développement durable et de la paix dans un contexte d'intégration régionale

Objectifs :

La culture (patrimoine sous toutes ses formes et créativité contemporaine) *est intégrée* dans les politiques publiques de développement ;

Sensibiliser les jeunes aux valeurs du patrimoine et les mobiliser pour sa protection et sa sauvegarde.

Actions principales

- Renforcement des capacités institutionnelles, humaines et des cadres de politiques en matière culturelle ;
- Développement et diffusion d'outils pédagogiques et de programmes d'enseignement.

Programme phare 6 : Promouvoir un environnement propice à la liberté d'expression et au développement des médias

Objectifs :

Améliorations de l'environnement, le rendant plus propice à la liberté de la presse ;

Meilleure sécurité des journalistes en Afrique ;

Renforcement des capacités des institutions et des professionnels des médias en Afrique ;

Promotion et renforcement des médias communautaires, qui rendent possible la libre circulation de l'information au service du développement.

Actions principales

- Mettre en place les politiques et les réglementations voulues pour la liberté de la presse ;
- Renforcer aux niveaux national, régional et international le plaidoyer pour la protection des journalistes contre l'impunité ;
- Former une masse critique de professionnels des médias aux domaines essentiels du développement de l'Afrique ;
- Donner des moyens d'action pour les initiatives de radio communautaires en Afrique grâce à un cadre de politiques et de réglementation favorable ;
- Promouvoir l'accès universel à l'information et au savoir et leur préservation.

PARTENARIAT ET MOBILISATION DES RESSOURCES

La réalisation des programmes phares demande une stratégie ciblée de partenariat qui accorde une place privilégiée au partenariat interafricain et Sud-Sud, tout en promouvant la coopération Nord-Sud et Nord-Sud-Sud. Il s'agit en effet de tirer profit des opportunités existant sur le continent et celles qui peuvent provenir des partenaires bilatéraux et multilatéraux dans le monde et de la diaspora en particulier.

Le partenariat spécifique de l'Organisation avec l'Union africaine et les communautés économiques régionales (CERs) mettra l'accent sur la planification d'actions communes autour de domaines prioritaires convenus et de plaidoyer commun vers les partenaires. Il est également prévu le développement d'un partenariat entre l'UNESCO, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et la Banque Africaine de développement (BAD). L'UNESCO saisira différents Forums de coopération avec les autres continents pour soumettre à leur attention, en vue de leur participation et d'un financement éventuels, des projets développés dans le cadre de la stratégie. Compte-tenu des pôles d'intérêt communs, une attention particulière sera accordée au renforcement du partenariat avec des organismes régionaux comme l'ISESCO, l'OIF, le Commonwealth, la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP). Des accords de coopération seront également établis avec des Institutions spécialisées dans les domaines de compétence de l'UNESCO pour la mutualisation de l'expertise dans la mise en œuvre de projets communs et l'échange d'information.

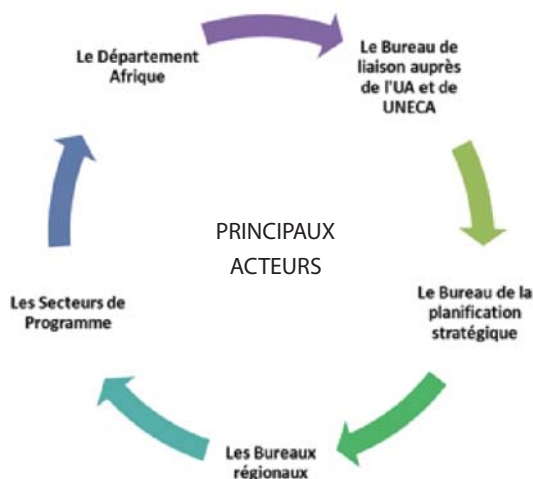
L'action sera naturellement menée dans le cadre du mécanisme régional de coordination du système des Nations Unies qui assure une plus grande cohérence des actions menées, leur complémentarité, et la mise en commun des ressources mobilisées.

Le succès de la mise en œuvre de cette stratégie opérationnelle repose aussi sur la qualité et l'élargissement du partenariat avec les multiples acteurs de la société civile et du secteur privé, notamment africains.

Enfin, une attention particulière sera accordée à des mécanismes novateurs comme l'auto-financement de programmes ou le financement de programmes porteurs d'intégration régionale.

LES ACTEURS

La mise en œuvre de cette stratégie demande une clarification des rôles et responsabilités des différentes entités du Secrétariat :



Le Département Afrique son rôle est davantage focalisé sur :

- ✓ **La coordination institutionnelle** et intersectorielle de la Priorité globale Afrique ainsi que des rapports et des grandes initiatives la concernant, en coopération étroite avec les Secteurs et Bureaux concernés ;
- ✓ **Les relations** de l'UNESCO avec les États membres, l'Union africaine et son programme NEPAD, les communautés sous-régionales

africaines, en consultation étroite avec le bureau de liaison à Addis-Abeba, les secteurs et bureaux hors-Siège concernés, ceci dans le contexte du processus d'intégration régionale africaine ;

- ✓ **Dans le contexte de la réforme** du dispositif de la présence de l'UNESCO sur le terrain, **le soutien** aux cinq bureaux régionaux multisectoriels et aux instituts de catégorie 1 actifs dans la région, soutenus par un mécanisme de consultation régulière entre les bureaux et avec le Siège ;
- ✓ **La coordination** de la réflexion prospective concernant l'Afrique, notamment à travers l'organisation de réunions à visée prospective à la fin de chaque biennium pour s'assurer/confirmer les priorités, associant des représentants et experts de toutes les régions ;
- ✓ **Une meilleure intégration** de l'UNESCO au sein des mécanismes des Nations Unies au plan régional, en veillant en particulier à la coopération des bureaux régionaux sur les plans technique et financier aux mécanismes existants ;
- ✓ **Le suivi de la mise en œuvre** de la Priorité Afrique en étroite collaboration avec les entités de l'Organisation et les partenaires extérieurs ;
- ✓ **La mise en œuvre d'une stratégie** de communication pour la Priorité Afrique, associant le Siège et les Bureaux hors Siège et destinée à mieux faire connaître les activités de l'Organisation sur le terrain pour une meilleure visibilité de la Priorité Afrique.

STRATEGIE DE COMMUNICATION

La stratégie opérationnelle pour la Priorité Afrique sera soutenue par une stratégie de communication destinée à promouvoir les aspects clés de l'action menée par l'UNESCO.

Celle-ci favorisera une compréhension commune de la Priorité Afrique aux niveaux des parties prenantes internes et externes.

La diffusion à large échelle des projets phares de la Priorité Afrique renforcera l'adhésion des partenaires et contribuera ainsi à une meilleure connaissance des actions de l'Organisation sur le continent.

Elle donnera une vision globale de ses actions de communication, des moyens et du calendrier pour y parvenir mais permettra aussi d'évaluer l'impact et les retombées des actions menées dans le cadre de la Priorité Afrique aux niveaux national, sous-régional et régional.

L'établissement d'une stratégie de communication permettra :

- ✓ *De définir* les besoins et rôles de chacun ;
- ✓ *D'assurer* une cohérence entre les cibles, les actions, les moyens, et les discours ;
- ✓ *D'évaluer* les actions entreprises et les promouvoir efficacement ;
- ✓ *De faciliter* l'échange d'informations entre différents acteurs ;
- ✓ *De renforcer* les liens et la coopération entre les acteurs œuvrant pour l'Afrique ;
- ✓ *D'augmenter* les capacités de mobilisation des ressources de fonds ; et
- ✓ *De rendre* compréhensible et crédible la Priorité Afrique.

Le Département Afrique, les Bureaux hors Siège, et les Secteurs, notamment le Secteur des relations extérieures et de l'Information du public (ERI), joueront un rôle essentiel dans cette stratégie de communication.





La Priorité
Afrique
à l'UNESCO

UNESCO

Département Afrique

7, place de Fontenoy

F-75352 Paris 07 SP

Tél. : +33 (1) 45 68 12 98

Fax : +33 (1) 045 68 55 44

v.habash@unesco.org

www.unesco.org/new/fr/africa